

## CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 16 juillet 2025

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29  
Nombre de conseillers présents : 21  
Nombre de conseillers absents : 5  
Nombre de pouvoirs : 3  
Date de la convocation : 10 juillet 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le SEIZE JUILLET, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

**Etaient présent(e)s** – M. Thierry DAYRE - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - M. Didier ROUSSELLE - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Jacques MONPEYSSSEN - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Christian CARRERE - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Florence BOUNIN - Mme Marilyn FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE - M. Virgile VAN ZELE.

**Pouvoirs :**

Mme Marie-Christine LAURENT, pouvoir à M. Pierre COMBES  
Mme Nadia MACIPÉ, pouvoir à M. Thierry DAYRE  
M. Erwan ALLÉE, pouvoir à M. Jean-Luc GREGOIRE

**Excusés :** M. Thierry TATONI - M. Yves RINCK - M. Patrick CATHENOZ

**Absents :** M. Daniel MOUTARD - Mme Anne TAILLEUX

**Est désigné comme Secrétaire de séance :** M. Roger VIARSAC

2025 - 07 - 66 / MARCHES PUBLICS  
MARCHÉ DE MISE EN SECURITE DU GROUPE SCOLAIRE DE MEYNE  
LOT 3 : Doublage / Cloisons / Plafonds / Plinthes / Peinture / Nettoyage  
Approbation de l'Avenant N° 1 : DEMOLITION DE CLOISONS

**RAPPORTEURS :** M. Jean-Luc GREGOIRE / Mme Aurélie LOUPIAS

#### ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ INITIAL

Les marchés de travaux de mise en sécurité du Groupe Scolaire de Meyne comprennent 4 lots.

Par délibération du 9 avril 2025, le Conseil Municipal a attribué les lots 1, 2 et 4.

Par délibération du 21 avril 2025, le Conseil Municipal du 21 avril 2025 a attribué le lot 3.

Lot 3 : Doublage / Cloisons / Peintures : SARL B-Y PEINTURE

Montant initial du marché :

- Taux de la TVA : .....20 %
- Montant HT : ..... 34 916,00 €
- Montant TTC : ..... 41 899,20 €

#### ARTICLE 2 : OBJET DE L'AVENANT N° 1

L'avenant N° 1 concerne la démolition de deux cloisons situées à proximité immédiate de matériaux amiantés qui doit être effectuée par une entreprise en sous-section 4.

Montant de l'avenant N°1 :

- Taux de la TVA : .....20 %
- Montant HT : ..... 5 450 ,00 €
- Montant TTC : ..... 6 540 ,00 €

Nouveau montant du marché :

- Taux de la TVA : .....20 %
- Montant HT : ..... 40 366, 00 €
- Montant TTC : ..... 48 439, 20 €
  
- % d'écart introduit par l'avenant : ..... 15, 60%

En application de l'article R2194-5 du code de la commande publique, le marché peut être modifié pour intégrer les modifications rendues nécessaires par des circonstances imprévues.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 9 Juillet 2025 a émis un avis favorable à l'unanimité sur ce projet d'avenant.

**Avenant N° 1** au lot 3 - titulaire : **entreprise SARL B-Y PEINTURE** - Pour un montant de **5 450,00 € HT**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,  
DECIDE

POUR : 24  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

- D'APPROUVER l'avenant n°1 du lot 3,

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à le signer à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

Roger VIARSAC  
Secrétaire de séance



Pierre COMBES  
Maire de NYONS

